



# Comment créer sa société

## Etape 1

### RASSEMBLER À L'AVANCE TOUS LES DOCUMENTS ET REUNIR LES FRAIS DE REGISTRE DE COMMERCE

- Choisir la dénomination sociale de l'entreprise
- Avoir toutes les Informations sur le siège de l'Entreprise
- Se fixer sur la forme juridique de la société en formation
- Identifier un ou plusieurs activités clairement définies et licites à entreprendre
- Avoir les informations sur le capital social engagé et sa répartition entre associés
- Avoir 1 photo passeport en couleur si vous voulez ouvrir une Société Unipersonnelle,
- Avoir 2 copies de carte d'identité pour les nationaux et 2 copies d'un passeport valide pour les étrangers ou une procuration notariée en cas de besoin ;
- Avoir les frais de Registre de Commerce : **40 000 BIF**

### SE PRÉSENTER PERSONNELLEMENT AU GUICHET UNIQUE DE CREATION D'ENTREPRISE OU FOURNIR UNE PROCURATION NOTARIÉE EN CAS D'UN ASSOCIÉ REPRÉSENTÉ

- Vérification de la dénomination sociale et du sigle de l'entreprise
- Remplir le formulaire de création et la fiche de déclaration
- Confection des statuts-types par les agents de l'API
- Analyse du dossier par les agents du tribunal de Commerce
- Paiement des frais du Registre de Commerce
- Signer et Recevoir le Registre de Commerce et le Reçu de paiement
- Edition du Numéro d'Identification Fiscale (NIF) par un agent de l'OBR
- Remplir la lettre à envoyer à l'OBR

## Etape 2

### DOCUMENTS DELIVRES À LA FIN DU PROCESSUS D'INSCRIPTION

## Etape 3

- Statuts de la société
- Registre de Commerce
- Numéro d'Identification Fiscale (NIF)
- Reçu de paiement des frais
- La lettre pour passer à l'OBR endéans 15 jours, pour avoir les informations sur le paiement des impôts et taxes